

Cour d'Appel de Douai
Tribunal judiciaire d'Arras
Chambre Correctionnelle

Jugement prononcé le : _____ 2022

N° minute : _____

N° parquet : _____

Plaidé le :
Délibéré le

EXTRAIT des MINUTES du GREFFE
du TRIBUNAL JUDICIAIRE d'ARRAS

RELAXE
obtenue
PAR ME REGLEY

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel d'Arras le
C JX MILLE VINGT-DEUX,

composé de Monsieur _____, juge, président du tribunal correctionnel
désigné conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure
pénale.

Assisté de Madam _____, greffière,

en présence de Madame _____, Agathe, substitut du Procureur de la
République,

et en présence de Madame _____, Ile, auditrice de justice,

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et
poursuivant

ET

Jugé et opposant

Nom : T

né le ____ (Pas-De-Calais)

de

Nationalité : française

Situation familiale : célibataire

Situation professionnelle : chauffeur routier

Antécédents judiciaires : jamais condamné

présence d'un officier ou agent de police judiciaire ni que le tube de sang a
es irrégularités qui ne permettent pas de s'assurer de

En conséquence, il convient de déclarer nulles les opérations de prélèvement sanguin
opérées le 31 décembre 2021 sur la personne de Rémi ainsi que les
actes qui y trouvent leur support nécessaire, en particulier le rapport d'analyse dudit
prélèvement et les mentions de ce résultat dans les pièce ultérieures.

Sur le fond,

Aux termes de l'article L. 234-1 du code de la route, le délit de conduite sous l'empire
d'un état alcoolique ne peut être établi que si est rapporté la preuve d'une
imprégnation alcoolique dans le sang ou l'air expiré du conducteur. Après les
annulations prononcées, une telle mesure technique fait défaut dans la procédure
suivie contre D... l sera en conséquence relaxé.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et contradictoirement à
l'égard de F...

Déclare recevable l'opposition formée par ... ii à l'ordonnance pénale
du 14 mars 2022 ;

Met à néant l'ordonnance pénale correctionnelle rendue le 14 mars 2022 à l'encontre
de ... Rémi et statuant à nouveau ;

Déclare nul le procès-verbal d'audition de ... i dressé le 04 janvier
2022 à 15h00 par le Gardien de la paix L... dans la procédure
00070/2021/2008987 du commissariat de police d'Arras ;

Déclare nulles les opérations de prélèvement sanguin opéré le 31 décembre 2021 sur
la personne de ... ii i

Déclare nulles en conséquence les opérations d'analyse du prélèvement sanguin
effectuées le 31 décembre 2021 par le

Ordonne la cancellation des mentions de ces opérations dans les pièces de la
procédure 00070/2021/2008987 du commissariat de police d'Arras ;

Relaxe F Rémi faute d'éléments probants ;

et le présent jugement ayant été signé par le président et la greffière.

LA GREFFIERE

LE PRESIDENT